

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00. — Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).
Doivent être payés d'avance.

Manuscripts, communications et abonnements doivent être adres-
sés à LA SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

VIN SAINT-NAZAIRE

Archevêché de Québec, 1er août 1905.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »

Depuis la mort de Mgr Laflamme, M. l'abbé Ph. J. Fillion a été chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques, et cela à la demande expresse de Monseigneur l'Archevêque de Québec.

A. TOUSSAINT & CIE

LE FEU

DANS LES MAISONS D'EDUCATION

est un danger constant si l'intérieur
n'est pas recouvert de matériaux
incombustibles.

"LINABESTOS"

est la seule planche murale

ENTIÈREMENT A L'ÉPREUVE DU FEU

Les autres contiennent soit des fibres de bois, soit de la pâte à papier, lattes, refente de bois, asphalte, colle grasse, ou autre substance dangereuse; LINABESTOS est entièrement fait d'amiante et de ciment Portland.

LINABESTOS est donc à l'épreuve du feu : il ne craque pas, ne gauchit pas, ne "travaille" pas. Aucune vermine ne peut y trouver refuge.

COUTE PEU

Demandez notre livret « D » et échantillons.

**LA CIE DES PRODUITS
D'AMIANTE ET DE CIMENT.**

78, rue St.-Pierre, - QUEBEC.

Succursales : Halifax, N. E., St-Jean, N. B.,
Sydney, C. B.

F. P. GAUVIN

FABRICANT

d'ameublements d'églises

IMPORTATEUR D'ARTICLES RELIGIEUX

324, rue St-Jean, = **QUEBEC**

J. E. GAGNON & CIE

Opticiens, Spécialistes, Manufacturiers.

160, rue ST-JEAN,

QUÉBEC.

CIERGES ET VINS DE MESSE

MAISON J.-B. LASNIER PÈRE

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES

IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU
RUE ST-GEORGES, LÉVIS.

TÉLÉPHONES
Bell 91
National 169



Casier 12 Téléphone 929

— ENTREPOT DE —

VINS DE MESSE

FOURNISSEUR DU CLERGÉ

J. BAILLARGEON

Bureau :
64, rue St-Pierre,
QUÉBEC.

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SECRETARIAT GÉNÉRAL DES ŒUVRES

101, rue Sainte-Anne, 101

QUÉBEC.

CASE POSTALE, 126.

TÉLÉPHONE BELL, 3105.

LIVRES, BROCHURES, TRACTS, ETC., A LA DISPOSITION DE TOUS LES MILITANTS DE L'ACTION CATHOLIQUE.

Premier Congrès de Tempérance du diocèse de Québec, 1910;—Compte rendu. Un fort volume de 800 pages, grand in-octavo, prix 50 sous; franc par la poste, 75 sous. Relié, percaline, \$1.00 l'unité, \$1.25 par la poste.

Directoire pour la lutte contre les débits de boisson.—Prohibition—Manuel pratique des antialcoolistes. Brochure de 32 pages, grand in-octavo, avec couverture. L'unité, 25 sous.

Le Guide des Comités paroissiaux : Manuel pour aider à la fondation et au fonctionnement des succursales paroissiales de l'Action Sociale Catholique : Éditions de l'Action Sociale Catholique : 10 sous l'unité : \$1.00 la douzaine ; \$6.50 le cent.

ABONNEMENTS

L'Action Sociale. — Le grand organe canadien-français de défense religieuse. Edition quotidienne : 12 mois, \$3.00 ; 8 mois, \$2.00 ; 4 mois, \$1.00.

Edition hebdomadaire : 1 an, \$1.00.

La Semaine Religieuse de Québec et Bulletin des œuvres de l'Action Sociale Catholique : Revue hebdomadaire de doctrine et d'informations religieuses. Prix : 1 an, \$1.00. Pour la ville de Québec, les États-Unis et l'Union postale \$1.50. — Payable d'avance.

Le Croisé. — Bulletin mensuel d'action sociale catholique, et organe de la Croix Noire. Prix : 1 an, 50 sous.

**GARAND & THIBAUT, DOREURS,
ARGENTEURS
et NICKLEURS**

308 $\frac{1}{2}$, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage
— Vieilles argenteries remises à neuf. — Couchettes en cuivre
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée.

HARMONIUMS - ORGUES

A CLAVIER TRANSPOSITEUR

PRATTE

POUR
ÉGLISES,
CHAPELLES,
MAITRISES.



INDISPENSABLE
PARTOUT
OU L'ON
CHANTE

PRIX : de \$75.00 à \$280.00.

Outre le clavier transpositeur (indispensable pour accompagnement), ces instruments, comme richesse du son et solidité de construction, sont infiniment supérieurs aux harmoniums ordinaires du commerce.

FRAIS DE TRANSPORT A NOTRE CHARGE.

Nous adresserons avec plaisir notre catalogue illustré sur demande. Veuillez vous adresser directement à la maison, ces orgues n'étant absolument pas vendus par l'intermédiaire des agents.

ANTONIO PRATTE

FABRIQUE DE PIANOS PRATTE

2502 et 2504, boulevard St-Laurent, - - MONTRÉAL.

Magnifiques Voyages d'Été.

Par bateau ou chemin de fer

Route des touristes entre Montréal, Québec, Gaspé, Percé, Baie des Chaleurs, Ile du Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, St-Jean, Terre-neuve, Halifax, New-York, et les ports intermédiaires.

Pour billets, cabines, horaires, etc.

HONE & RIVET

Agence Générale de Voyages.

9 BOULEVARD ST-LAURENT, - MONTREAL.

31 Rue BUADE, vis-à-vis la Basilique, - QUÉBEC.

48 ADELAIDE OUEST, - TORONTO, Ont.

5 RUE DE ROME, - - PARIS, France.

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SOMMAIRE

Calendrier de la semaine, 705. — *Les Quarante-Heures*, 705.

Partie officielle : Nominations ecclésiastiques, 706.

Partie non officielle : CAUSERIE DE LA SEMAINE : A Lourdes. — La royauté sociale de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, 706. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE, 709. — REVUE DU MONDE CATHOLIQUE : France, 710 ; Allemagne, 711 ; États-Unis, 712. — M. L'ABBÉ J.-B.-RENÉ LABBÉ, 713. — VARIÉTÉS : Les principaux Congrès Eucharistiques, 714. — LES LIVRES, 716.

Bulletin social : DOCTRINE : La vie des Œuvres.—II., 717. — FAITS ET ŒUVRES : Le Congrès des Missionnaires Agricoles, 719.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 26 juillet. — VIII ap. Pent. STE ANNE, Mère de la B. V. M., *1e ci.*

Lundi, 27. — De l'octave.

Mardi, 28. — SS. NAZAIRE, CELSE ET VICTOR, martyrs.

Mercredi, 29. — STE MARTHE, vierge.

Jeudi, 30. — De l'octave.

Vendredi, 31. — S. IGNACE DE LOYOLA, conf.

Samedi, 1 août. — S. PIERRE-AUX-LIENS, *dbl. maj.*

Dimanche, 2. — IX ap. Pent. Du dim.

QUARANTE-HEURES

26 juillet, St-Eugène. — 27, Ste-Agathe. — 28, Ste-Pétronile, I. O. — 29, Ste-Marguerite. — 30, Sacré-Cœur de Jésus ; Ste-Perpétue. — 31, St-Romuald ; Ste-Germaine. — 2 août, St-Laurent.

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

Par décision de Son Éminence le Cardinal Bégin :
M. l'abbé Horace GAGNON, professeur au Séminaire de Québec, a été nommé vicaire à Notre-Dame de Jacques-Cartier.
M. l'abbé Joseph-V. BOUCHER, nouveau prêtre, a été nommé vicaire à Saint-Pierre-de-Broughton.

PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE

A LOURDES

LA ROYAUTÉ SOCIALE DE JÉSUS-CHRIST DANS L'EUCCHARISTIE

Christum Regem adoremus dominantem Gentibus...

Le XXVe Congrès Eucharistique International s'est ouvert, à Lourdes, hier, sous la présidence d'honneur de S. É. le Cardinal Granito di Belmonte, légat pontifical. Dix cardinaux, cent soixante évêques, des centaines de prêtres et des milliers de fidèles, venus de toutes les parties de l'Europe, de l'Orient, de l'Amérique, de l'Océanie, font couronne, en ce moment, autour du Légat, personnifiant le Pape, et glorifient, en union avec Pierre et en conformité avec sa doctrine, la royauté sociale de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, en attendant que tous acclament le Roi des Nations, à la procession de dimanche prochain, le 26 juillet.

Il nous est doux de penser que notre cher pays sera là, lui aussi, au pied de l'Ostensoir de Lourdes, dans la personne de NN. SS. Paul-Eugène Roy, auxiliaire de S. É. le Cardinal Bégin, et Georges Gauthier, auxiliaire de S. G. Mgr Bruchési, archevêque

de Montréal, et des cent cinquante prêtres et fidèles canadiens qui les accompagnent.

Toutes les nations rendront donc, à Lourdes, l'hommage de l'adoration au Christ-Roi.

Roi, Notre-Seigneur Jésus-Christ l'est, en vertu de son droit souverain de Créateur et de Conservateur de tout ce qui existe. Selon les propres expressions de Léon XIII ⁽¹⁾, il « est le Prince et le Maître Suprême... En effet, celui qui est le Fils unique de Dieu le Père, qui a la même substance que lui et qui est « la splendeur de sa gloire et l'empreinte de sa substance », celui-là nécessairement possède tout en commun avec le Père. Il a donc aussi le souverain pouvoir sur toutes choses. C'est pourquoi le Fils de Dieu dit de lui-même par la bouche du Prophète : « Pour moi, j'ai été établi roi sur Sion, sa sainte montagne. Le Seigneur m'a dit : Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui. Demandez-moi et je vous donnerai les nations pour héritage et les limites de la terre pour votre patrimoine. » Par ces paroles, Jésus-Christ déclare qu'il a reçu de Dieu la puissance soit sur toute l'Eglise qui est désignée par la montagne de Sion, soit sur le reste du monde jusqu'à ses bornes les plus lointaines. »

Au cours de sa Passion, Notre-Seigneur avait tenu à affirmer sa royauté en termes parfaitement clairs, lorsque, répondant à Pilate qui lui demandait : « Vous êtes donc roi ? » il déclara solennellement : « Tu l'as dit, je suis roi ».

Et cette royauté suprême s'étend, non seulement sur ceux qui sont les enfants de son Eglise, mais sur tous les hommes, puisque Jésus-Christ les a créés par sa toute-puissance et qu'il les a rachetés par la vertu infinie de son sang précieux : les hommes sont donc deux fois les sujets du Fils de Dieu, et « son empire doit être souverain, absolu, indépendant de la puissance de qui que ce soit, de sorte qu'aucun pouvoir ne soit égal ni semblable au sien » (Léon XIII). Aussi Notre-Seigneur pouvait-il dire, en toute vérité, à ses apôtres : « Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. »

Roi du Ciel, Roi de l'univers, Roi de l'humanité, Jésus-Christ, réellement, substantiellement et personnellement présent

(1) Encyclique prescrivant la consécration du genre humain au Sacré-Cœur de Jésus, 25 mai 1899.

dans la Très Sainte Eucharistie, y a droit non seulement aux hommages et à l'adoration de chacun des hommes en particulier, mais encore à l'adoration publique de la société tout entière ; chaque peuple doit à Jésus-Roi dans l'Eucharistie un culte public. Et c'est l'un des magnifiques et salutaires résultats des Congrès Eucharistiques Internationaux que d'avoir amené l'univers au pied de l'Ostensoir pour y acclamer, à genoux, le Roi des nations.

Jésus-Christ a voulu établir son trône eucharistique, en cette année jubilaire des Congrès Internationaux, qui marque aussi le soixantième anniversaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, sur le rocher de Massabielle ; le Fils a voulu associer la Mère à son triomphe et nous montrer, une fois de plus, quelles relations intimes et profondes existent entre l'Eucharistie et la Très Sainte Vierge Marie.

C'est Marie qui nous a donné l'Emmanuel ; « le corps de Jésus dans l'Eucharistie, disait le T. R. P. Lépicié, au Congrès de Montréal, c'est le corps né de la Vierge Marie, formé de son sang, nourri de son lait ; c'est le corps de l'homme Dieu qui est à jamais le Fils de Marie. » Et le docte théologien saluait Marie par ces paroles remarquables de piété et de doctrine : « Ainsi donc, ô Marie, cette chair que vous avez donnée au Verbe pour qu'il se fit homme, il vous la rendra dans l'Eucharistie comme déifiée, pour vous déifier vous-même ; ce sang que vous lui avez donné mortel et passible, il vous le rendra immortel et glorieux, d'abord dans l'Eucharistie, afin que vous vous en abreuviez, puis sur le Calvaire, sortant de ses plaies douloureuses. Comme les fleuves retournent à la source d'où ils découlent, ainsi le Sang précieux de Jésus, qui est sorti de vous, retourne à vous ; et c'est ainsi que votre Fils vous récompense : tout ce qu'il a reçu de vous, il vous le rend, après l'avoir déifié en lui-même. C'est donc là pour vous un nouveau titre pour mériter d'être saluée Notre-Dame du Très Saint-Sacrement : car s'il est vrai que Jésus s'est donné spontanément pour chacun de nous, « *tradidit semet-ipsam pro me* », il est également vrai que pour Marie seulement, ce don ineffable a été provoqué par un sentiment de reconnaissance du plus doux des fils envers la plus aimable des mères. »

Hommage donc à Jésus-Christ, Roi du ciel et de la terre, présent dans l'Eucharistie, hommage à la Très Sainte Vierge

Marie, Reine des anges et des hommes, à qui nous devons Jésus-Eucharistie ! Sachons nous unir, en esprit et par le désir, comme nous y invite le Souverain Pontife lui-même, aux congressistes de Lourdes, en ce jour du 26 juillet, où, groupés au pied du « *plus glorieux des trônes dressés à Jésus-Hostie dans l'ancien et le nouveau monde* » (S. S. Pie X), ils acclameront avec foi et amour les deux royautés intimement associées de Jésus et de Marie.

A. H.

CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

Noces de diamant sacerdotales. — Le 15 juillet, les paroisiens de la Rivière-Ouelle, comté de Kamouraska, fêtaient le soixantième anniversaire de l'ordination sacerdotale de M. l'abbé Louis-Alphonse Casgrain, desservant actuel de la mission de Westport, Mass.

Le vénérable jubilaire a chanté le matin une grand'messe, assisté de MM. les abbés Caron, de Saint-Pacôme et Ouellet de Sainte-Louise ; la fête s'est terminée par un banquet et un joli feu d'artifice.

Vêture et profession. — Le 16 juillet, avait lieu dans la chapelle des Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie, une imposante cérémonie de vêture et de profession.

C'est le R. P. Alexandre qui a présidé cette cérémonie et prononcé le sermon.

A Saint-Vallier. — Dimanche, la paroisse de Saint-Vallier, comté de Bellechasse, célébrait avec éclat le deux centième anniversaire de sa fondation. Pour commémorer ce glorieux anniversaire, on a cru bon de fixer le souvenir de cette date mémorable dans le bronze d'une belle statue du Sacré-Cœur de Jésus.

La fête a commencé par une messe solennelle chantée par M. l'abbé C. Arseneault, curé de Lorette et ancien curé de cette paroisse, assisté de MM. les abbés Dumas et Létourneau.

Au chœur, on remarquait S. G. Mgr A.-A. Blais, évêque de Rimouski, qui avait tenu à honorer de sa présence, la fête du IIe centenaire de sa paroisse natale, MM. les abbés Dumas, N. Laffamme, du Collège de Lévis, Jules Dubeau et A. Turmel.

C'est S. G. Mgr Blais qui a prononcé le sermon de circonstance.

Dans l'après-midi, a eu lieu la bénédiction du monument qui a été présidée par S. G. Mgr A.-A. Blais ; puis M. Joseph Roy, maire de Saint-Vallier, lut au nom de tous l'acte de consécration de la paroisse au Sacré-Cœur.

La fête s'est terminée par un salut solennel.

Ordinations. — Dimanche, Son Éminence le Cardinal Bégin, faisait, à Saint-Lambert, comté de Lévis, les ordinations suivantes :

M. l'abbé Ernest Lemieux, enfant de cette paroisse était promu au sous-diaconat et M. l'abbé Jos. Boivin, au diaconat ; M. l'abbé Pamphile Roy, un autre enfant de cette paroisse, était élevé au sacerdoce. Son Éminence était assisté de M. l'abbé C.-N. Gariépy, comme archiprêtre, de MM. les abbés U.-T. Dumas et Oscar Genest, comme diacre et sous-diacre d'honneur, de MM. les abbés Charles Beaulieu et H. Tremblay, diacre et sous-diacre d'office.

C'est M. l'abbé Gariépy qui a donné le sermon.

Bénédiction de cloches. — Dans l'après-midi, Son Éminence se rendait à Saint-Narcisse de Lotbinière, où avait lieu la bénédiction d'un nouveau carillon de trois cloches.

A cette cérémonie, c'est M. l'abbé Arthur Lachance, curé de Saint-Sylvestre qui a prononcé le sermon.

Décès. — Le 20 juillet décédait, à l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang, le Révérend Frère Moderatus-Joseph, des Frères des Écoles Chrétiennes, à l'âge de 58 ans et 9 mois.

Il était directeur de l'École des Frères de Saint-Roch depuis 22 ans.

Son service a été chanté à Saint-Roch ce matin.

Notes. — La semaine dernière commençait chez les Franciscains la retraite annuelle prêchée par le R. P. Jean Joseph, maître des novices, de la maison de Montréal.

— Nous recommandons aux charitables prières de nos lecteurs, l'âme du père de M. l'abbé Alph. Doucet, vicaire à Saint-Jean-Baptiste.

— Son Éminence le Cardinal Bégin, a reçu en audience, le 16 juillet, les prêtres et les religieuses qui accompagnaient le pèlerinage acadien à Sainte-Anne de Beaupré.

— Le Très Révérend Père Theissling, dominicain, est de passage chez ses confrères de la Grande Allée. Le T. R. Père est chargé par le Révérendissime Père Cormier, de faire la visire des Maisons de l'ordre en notre pays.

REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

FRANCE

Vocations religieuses. — Les vocations religieuses se multiplient à Paris. Près de cent cinquante clercs ont pris part à l'ordination qui a eu lieu, à la Trinité, dans la chapelle du Grand-séminaire d'Issy. Il y a eu six diacres, trente sous diacres et plus d'une centaine de minorés et de tonsurés.

L'Oeuvre de la Sainte-Enfance. — L'Oeuvre de la Sainte-Enfance, dont le Conseil Central réside à Paris, a reçu 4,120,000 francs dans l'année 1913.

Cette somme considérable a été distribuée à 256 missions.

L'Allemagne a fourni le chiffre le plus considérable d'offrandes, parce qu'on y a compris les deux diocèses de Metz et de Strasbourg, connus pour l'immense générosité de leurs diocésains. Ces offrandes s'élèvent, pour l'Allemagne, à 1,630,000 francs, dont 155,000 fournis par le diocèse de Fribourg. La France a donné 870,000 francs ; la Belgique, 490,000 ; l'Italie, 400,000 ; l'Autriche, pourtant si riche, seulement 200,000 francs ; la Hollande, 160,000 francs ; le reste du monde catholique a donné 1,225,000 francs.

L'Oeuvre de la Sainte-Enfance a fait baptiser en 1912, 425,565 enfants de païens et élevé 524,728 enfants dans 1,514 orphelinats et 11,652 écoles.

La France a eu la gloire de voir éclore sur son sol cette œuvre merveilleuse.

Recrudescence de persécution. — Depuis l'avènement du ministère Viviani, on assiste un peu partout à un renouveau de persécution. Pour célébrer leur victoire, les radicaux-socialistes et les socialistes sont partis en guerre contre les religieux et les religieuses. Une pareille campagne est à la hauteur de leur courage. Presque chaque jour les journaux apportent le récit d'expulsions brutales et d'actes de spoliation.

Sans parler de brigandages manifestes et de vols caractérisés, qui se produisent tous les jours, sur l'ordre du gouvernement, on a vu, depuis peu, fermer les écoles religieuses d'Algérie. On a vu, en plus d'un endroit, en Bretagne, chasser de leurs couvents de pauvres religieuses coupables d'avoir fait le bien. On a vu un commissaire de police barbare faire arracher de son lit, par un gendarme, une religieuse malade et la faire jeter en pleine nuit, sans vêtements et pieds nus dans la rue.

Voilà de quelles scènes odieuses se rend coupable le régime persécuteur. Et ce n'est pas tout. De plus en plus nombreuses les églises s'écroulent ou sont profanées. Les malfaiteurs qui les pillent le font, le plus souvent, impunément. Le gouvernement légifère maintenant contre elles, comme à Saint-Paterne d'Orléans, ou bien interdit de les réparer comme à Saint-Pol de Léon ou à Senlis.

En outre, on traîne au prétoire les catholiques qui, les jours de fête, arborent le drapeau pontifical, en attendant qu'on les frappe, quand ils feront le signe de la Croix en public.

ALLEMAGNE

La vie catholique. — L'Allemagne compte maintenant 24,260,250 catholiques, 5 archevêchés, 26 évêchés, un évêque militaire, 17 évêques auxiliaires, 817 doyennés, 11,299 paroisses, environ 21,850 églises ou chapelles, 27,137 prêtres séculiers, 29 grands séminaires avec 2,779 élèves, 39 petits séminaires avec environ 4,070 élèves, 42 collèges avec

3,370 élèves. Le clergé régulier compte 290 maisons, 1,826 prêtres, 3,591 frères. Il y a 5,267 maisons de sœurs avec 58,735 religieuses ; 8 écoles supérieures de garçons avec 2,405 élèves ; 49 de filles avec 8,759 élèves ; 214 orphelinats avec environ 4,686 orphelins ; enfin 470 hôpitaux.

Congrès catholique. — Le Congrès général des catholiques allemands se réunira cette année à Munster, dans cette vieille capitale des princes-évêques dont le dernier fut l'archiduc Max d'Autriche, frère de la reine Marie-Antoinette de France.

Les séances auront lieu dans une immense construction, élevée pour la circonstance et pouvant contenir neuf mille places. L'édifice aura un caractère monumental ; il sera flanqué de deux tours de 28 mètres de hauteur ; l'emplacement a été choisi dans le voisinage immédiat de l'ancien palais des princes-évêques de Munster. Cet édifice s'élèvera sur la grande promenade d'une des avenues qui conduisent au palais.

Munster est riche en monuments religieux et profanes. Ses églises sont pour la plupart très anciennes, belles et nombreuses. Le palais des anciens princes évêques est beau, spacieux et entouré de fort belles promenades.

La ville de Munster a été jadis le siège du Congrès de Westphalie, en 1648, qui, dans une certaine mesure, rendit la paix aux catholiques du Saint-Empire.

Le Lacordaire de l'Allemagne. — Celui que l'on appelait le Lacordaire allemand, le Père Krotz, célèbre prédicateur dominicain, vient de mourir.

Supérieur du couvent des dominicains, à Berlin, il avait à deux reprises différentes refusé de devenir provincial de l'Ordre.

Entièrement voué à la prédication, il était très estimé des étudiants et savait par sa parole entraîner les populations plus que tout autre prédicateur d'Outre-Rhin.

ÉTATS-UNIS

L'insulteur du Pape chassé. — Les catholiques des États-Unis, qui s'étaient justement élevés contre la provocation que constituait à leur adresse, le choix de l'insulteur du Pape, le Juif franc-maçon Ernesto Nathan, ancien maire de Rome, comme représentant du gouvernement italien à l'exposition Panama-Pacifique de San Francisco, ont appris avec soulagement que le vaincu des dernières élections municipales de Rome, a dû, sous le coup de la réprobation générale et de la réception très froide que lui a infligée le maire de New-York, quitter précipitamment l'Amérique, dès le 14 juin, et reprendre le chemin de sa loge. Est-ce pour toujours ?

La saine opinion publique, quand elle sait s'affirmer, peut toujours se faire respecter.

Proportion de la population catholique. — Dans un de ses derniers

numéros, la « *Fornightly Review* » nous donne d'importants renseignements sur la population catholique des États-Unis.

Quinze États ont de 20 à 40 pour cent de leur population catholique. Le Rhode-Island vient en tête de la liste avec 50 pour cent. Le Massachusetts vient ensuite, sur le même rang que le Nouveau Mexique, avec plus de 40 pour cent.

Deux autres États de la Nouvelle-Angleterre, le New-Hampshire et le Connecticut ont respectivement 25 et 30 pour cent de leur population catholique.

Le Vermont renferme une proportion de 21 pour cent de catholiques et le Maine environ 20 pour cent.

On constatera avec plaisir que c'est le Rhode-Island qui vient en tête de la liste des États catholiques : on sait, en effet, qu'une grande partie de sa population est canadienne-française.

Noces d'argent. — La paroisse de Notre-Dame de Lourdes, de Fall-River, a célébré avec éclat, les noces d'argent pastorales de son digne curé, Mgr J.-A. Prévost, Protonotaire Apostolique.

M. L'ABBÉ J.-B.-RENÉ LABBÉ

Un nombreux clergé assistait, vendredi dernier, aux funérailles de M. l'abbé J.-B.-René Labbé, célébrées dans l'église de S.-Michel de Bellechasse par Mgr Henri Têtu, représentant S. É. le Cardinal Archevêque de Québec. Des paroisses dont il fut le pasteur, des délégations étaient venues rendre un dernier hommage à la mémoire de ce prêtre pieux et dévoué, dont le souvenir restera cher à tous ceux qui ont été à même de connaître les qualités surnaturelles de cette âme vraiment sacerdotale.

M. l'abbé René Labbé fut, toute sa vie, un homme de prière, d'obéissance et de sacrifice.

Sous des dehors modestes, ce prêtre, volontairement effacé, cachait des trésors de foi, de piété et de dévouement. Son amour de la Sainte Eucharistie était exemplaire. Que de fois il aimait à prolonger, dans les douceurs d'une méditation que rien ne pouvait distraire, sa visite quotidienne au Saint Sacrement, et avec quelle régularité ne remplissait-il pas ses obligations de prêtre-adorateur. Un membre éminent du clergé de Québec, qui l'a connu intimement, nous disait, il y a quelques jours, que dans ses dernières années, alors que son état souffrant le tenait forcément éloigné du ministère, « il vivait devant le Saint Sacrement. »

C'est au tabernacle, sans doute, que M. l'abbé René Labbé a puisé, toute sa vie, ce zèle pastoral, dont il a donné des preuves marquantes, partout où il a exercé le saint ministère, à Sainte-Anastasia, en particulier, où, pendant onze ans, sans cesse pré-

occupé du bien de ses ouailles, il s'est dépensé aux service des âmes.

Toujours humble et soumis, il avait cet esprit d'obéissance dont la force surnaturelle méprise les difficultés et qui ne compte pas les sacrifices. Son respect de l'autorité lui faisait prévenir les désirs mêmes de ses supérieurs, en tout. Toujours obligeant pour ses confrères, il ne savait pas leur refuser un service.

Sa piété, qui se manifestait, tout le long de sa journée sacerdotale, par une fidélité inébranlable à tous ses exercices de piété, se nourrissait principalement de doctrine, non de sentiment. Homme de principes éclairés et solides, M. l'abbé René Labbé savait mettre de côté cette timidité et cette réserve, que nous lui avons toujours connues, pour défendre avec fermeté l'intégrité d'un principe. Esprit droit et nettement doctrinal, il avait horreur de ces faux-fuyants et de ces équivoques auxquels ont parfois recours, dans les heures de crise, des esprits plus faibles et moins éclairés. Les charmes trompeurs de l'*hypothèse* n'eurent jamais de prise sur cette intelligence bien équilibrée.

Sa grande foi a été sa consolation et sa force, durant les jours de souffrance qui ont marqué la fin de sa vie. Tant que les forces de son corps, affaibli depuis longtemps par une longue maladie, n'ont pas trahi l'énergie surnaturelle de sa volonté, il a refusé tous les calmants suggérés par l'art médical pour apaiser des douleurs, qui furent souvent cruelles. Cet homme de Dieu voulait souffrir avec toute sa volonté et toute sa foi.

Sa vie, cachée aux yeux des hommes, fut belle devant Dieu, et sa mort fut édifiante, comme sa vie : *cum Christo, in Deo*.

C.

VARIÉTÉS

LES PRINCIPAUX CONGRÈS EUCHARISTIQUES

Ier. — Congrès de Lille, les 28, 29 et 30 juin 1881, sous la présidence, pendant la vacance du siège de Cambrai, de Mgr Monnier, évêque titulaire de Lydda. Réunion de prières et d'études, manifestation solennelle de foi, il fixa pour les Congrès suivants la forme qu'ils ont toujours gardée.

IVème. — Congrès de Fribourg (Suisse), du 9 au 13 septembre 1885, sous la présidence de Mgr Mermillod, évêque de Lausanne et Genève, président du Comité permanent des Congrès eucharistiques. La participation du grand Conseil et le serment de fidélité prêté à Jésus-Christ par 40,000 hommes sur la parole de feu du président du Congrès sont restés historiques.

VIe. — Congrès de Paris, du 2 au 7 juillet 1888, sous la présidence de Mgr Mermillod. Le P. Monsabré y affirma avec son éloquence doctrinale, la royauté sociale de Jésus-Christ et Mgr Richard, archevêque de Paris, consacra au Sacré Cœur la France *pœnitens et devota*.

VIIIe. — Congrès de Jérusalem (Palestine), du 14 au 21 mai 1893, sous la présidence de S. Em. le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, légat du Saint-Siège. L'Occident et l'Orient, le rite latin uni aux rites orientaux, en face des rites séparés, dans la ville du Cénacle et du Calvaire, étudièrent et prièrent pour l'union des cœurs ; pour la première fois, honneur d'un légat pontifical.

XIe. — Congrès de Bruxelles (Belgique), du 13 au 17 juillet 1898, sous la présidence de S. Em. le cardinal Goossens, archevêque de Malines, et avec la présence de S. Em. le cardinal Vincent Vannutelli, « député par Léon XIII ». Modèle de Congrès admirablement préparé avec Comités dans toutes les villes de Belgique et non moins admirablement réussi.

XVIe. — Congrès de Rome (Italie), du 1er au 4 juin 1905, sous la présidence de S. Em. le cardinal Respighi, vicaire de Sa Sainteté. L'œuvre des Congrès y est consacrée par les audiences du Souverain Pontife, la messe papale et l'incomparable procession à Saint-Pierre, Pie X portant le Saint Sacrement, au milieu des splendeurs de la basilique et du cortège pontifical.

XIXe. — Congrès de Londres (Angleterre), du 9 au 13 septembre 1908, sous la présidence de S. Em. le cardinal Vincent Vannutelli, légat du Saint-Siège. Victoire de la foi catholique dans la protestante Angleterre ; manifestation de clôture inoubliable, malgré l'entrave apportée par le ministre Asquith.

XXe. — Congrès de Cologne (Allemagne), du 4 au 11 août 1909, sous la présidence de S. Em. le cardinal Vincent Vannutelli, légat du Saint-Siège. Séances d'études en de multiples sections de langues étrangères ; procession finale de 70,000 hommes ; merveilleux cortège du légat sur le Rhin, de Mayence à Cologne.

XXIe. — Congrès de Montréal (Canada), du 7 au 11 septembre 1910, sous la présidence de S. Em. le cardinal Vincent Vannutelli, légat du Saint-Siège. La vitalité du catholicisme au Canada offrit un admirable spectacle. Le Décret sur la communion précoce des enfants y fut notifié et acclamé. Les chefs de l'État et de tous les corps constitués de la ville assistèrent à la procession.

XXIIe. — Congrès de Madrid (Espagne), du 23 juin au 1er juillet 1911, sous la présidence de S. Em. le cardinal Aguirre, archevêque de Tolède, légat du Saint-Siège. Le roi, la cour, l'armée s'unissent au peuple espagnol pour entourer et acclamer

Jésus-Hostie ; la clôture des fêtes a lieu au Palais-Royal de l'Escurial.

XXIIIe. — Congrès de Vienne (Autriche), du 11 au 15 septembre 1912, sous la présidence de S. Em. le cardinal Van Rossum, légat du Saint-Siège. Le vieil empereur, la cour en tenue de gala, l'armée et tous les peuples de la monarchie austro-hongroise sont là pour faire à Notre-Seigneur, au dernier jour, et malgré la pluie, un cortège triomphal.

D'après la *Croix* (Paris).

LES LIVRES

AUDIENCE PAPALE

Monsieur Mario MARIETTI, Éditeur-Imprimeur du S. Siège et de la S. Congrégation des Rites, le jeune propriétaire de l'ancienne Maison connu et appréciée qui à Turin porte le nom « Pierre Marietti », vient d'être reçue en audience particulière par S. Sainteté Pie X, pour Lui offrir en hommage son nouveau Bréviaire Romain in-16 en tout conforme ou Motu Proprio de S. Sainteté et aux derniers décrets, édition qui a été même revue et approuvée de la S. Congrégation des Rites.

Notre très Saint Père a agréé cet hommage avec la plus paternelle bonté, et Il a loué et encouragé le jeune éditeur catholique, qui dans ces dernières années vient d'éditer en latin et en italien plusieurs ouvrages nouveaux de liturgie, théologie, ascétique, etc. . . , ouvrages utiles au Clergé et publiés avec soin et très grande correction typographique.

N. B. — Nous prenons la liberté de signaler à nos lecteurs l'annonce des nouveaux bréviaires que fait, dans nos pages de couverture, la librairie Garneau.

Mgr GIBIER. *Avoir confiance.* Paris VI (P. Lethielleux, 10, rue Cassette), in-12, 440 pages, 3. 50 francs.

Avoir confiance est plus que l'affirmation d'un légitime optimisme, c'est la démonstration claire, précise, convaincante des progrès de l'Église catholique en France depuis la persécution religieuse de 1901 et la loi de séparation de 1905.

Ce livre est le fruit de la plus probante expérience. Mgr Gibier, en même temps qu'un excellent écrivain, est un infatigable réalisateur. Les catholiques peuvent avoir confiance en lui quand il affirme que l'Église de France a réalisé depuis dix ans d'admirables progrès.

BULLETIN SOCIAL

DOCTRINE

LA VIE DES OEUVRES.

II

L'esprit surnaturel, disions-nous, est nécessaire à la vie des Oeuvres, mais il ne saurait subsister longtemps, s'il ne s'alimente toujours à la plus pure doctrine — Ce qui revient à dire qu'en définitive, la vraie doctrine est la vie des Oeuvres, commel'erreur est leur mort certaine.

Une Oeuvre catholique ne peut rester digne de ce nom et vivre que par l'acceptation et la pratique intégrale de la doctrine catholique, quel que soit le domaine de son action. Les enseignements et les directions de l'Église et des Papes ne sont pas, comme paraissent le croire les libéraux et les modernistes, de simples hypothèses dont on expérimente la valeur selon le caprice des hommes et des événements ; ils constituent l'unique doctrine de salut pour les sociétés comme pour les individus, puisqu'ils sont l'enseignement même de Dieu. Les catholiques qui se dévouent aux Oeuvres n'ont donc pas à se demander, comme le font certains esprits plutôt éblouis par le mirage des écoles qu'éclairés par les principes de la vraie doctrine, s'il ne serait pas bon d'emprunter cette expérience aux socialistes, cette idée aux libéraux, ou encore si la difficulté des temps n'exige pas telle entente avec le groupe des neutres ou tel pacte avec les révolutionnaires ; ils n'ont à se demander qu'une chose : leur apostolat est-il en conformité absolue avec tous les enseignements et toutes les directions du Siège Apostolique, oui ou non ? Voilà ce qui doit être leur souci dominant. Hore de la vraie doctrine, pas de salut, mais la division, mais la corruption, mais le scandale, mais partout des semences de révolte et de mort.

« *Ce que nous avons dû à l'indomptable fermeté de Nos pères,— disait S. S. Pie X dans son discours du 27 mai dernier aux nouveaux cardinaux,— à leur vigilance attentive, à leur sollicitude jalouse et à leur délicatesse presque virginale, pourrait-on dire, en matière de doctrine,— le triomphe de l'Église dans tous les dangers et dans tous les assauts tentés contre elle au cours des siècles,— il n'a peut-être jamais été aussi nécessaire, à aucune époque, d'avoir l'œil ouvert sur ce dépôt sacré, afin que l'intégrité en soit maintenue, et aussi la pureté.* »

Si l'on veut se rendre compte des désastres qui suivent néces-

sairement l'affaiblissement de la doctrine dans une Oeuvre catholique, qu'on se rappelle, encore une fois, le lamentable naufrage du *Sillon*, entraîné à sa ruine par le mirage des utopies égalitaires de '89 ; et qu'on jette les yeux aujourd'hui même sur la déplorable situation du Centre allemand, qui, après avoir connu les glorieuses victoires des grandes revendications catholiques, en est rendu à préconiser, par la voix de certains de ses chefs, — l'abbé Wacker, par exemple, dont le livre, *Le parti du Centre*, vient d'être condamné par l'Index, — la neutralité confessionnelle de son action politique, c'est-à-dire l'abdication de ses principes catholiques dans le domaine de la pratique électorale et parlementaire ; qu'on se rappelle enfin à quel abîme le libéralisme a conduit un abbé Lemire, en France, et un abbé Murri, en Italie.

Devant ces ruines lamentables, sachons comprendre la très grave portée de ces avertissements du Souverain Pontife : « *Nous appartenons pourtant beaucoup trop à une époque, où, avec beaucoup de facilité, on accueille volontiers et on adopte certaines idées tendant à concilier la Foi avec l'esprit moderne, idées qui conduisent beaucoup plus loin qu'on ne pense, non seulement vers l'affaiblissement, mais vers la perte totale de la foi. On ne s'étonne plus de ressentir du plaisir en entendant des paroles assez vagues d'aspiration moderne, de forces du progrès, et des paroles de politesse affirmant l'existence d'une conscience laïque, opposée à la conscience de l'Eglise, contre laquelle on prétend avoir le droit de réagir pour la corriger et la redresser.* »

On nous dira, sans doute, que ce mal est bien loin d'être général, chez nous. Mais faut-il vraiment attendre d'en être rendu aux apostasies formelles, pour élever la voix en faveur de la doctrine catholique intégrale ? Devons-nous attendre, dans un sentiment d'imprudente quiétude, le jour où, traitant des questions sociales, on en serait rendu, chez nous, à ignorer des documents tels que l'Encyclique *Graves de Communi* de Léon XIII, le *Motu proprio* de Pie X sur l'*Action populaire chrétienne* et son Encyclique *Singulari quadam* contre la neutralité confessionnelle des syndicats ouvriers, pour ne suivre plus que les enseignements fragiles de je ne sais quelles écoles ?

C'est le temps, au contraire, pour nos publicistes, de revendiquer avec fermeté l'intégrité de la doctrine catholique, de nous rappeler sans cesse les enseignements du Siège Apostolique pour nous y conformer et pour nous en pénétrer, pendant qu'on reconnaît encore des droits à la vérité, chez nous. C'est le temps, pour nous, de mettre le public catholique en garde contre « *les personnes de foi suspecte et contre la lecture des livres et des journaux, je ne dirai pas très mauvais, dans lesquels il ne se trouve rien de ce qui est honnête, mais aussi de ceux qui ne sont pas en tout approuvés* »

par l'Eglise, parce que l'air qu'on y respire est meurtrier et qu'il est impossible de toucher la poix et de ne pas rester souillé » (S. S. Pie X, discours du 27 mai 1914).

La vie des Oeuvres catholiques, chez nous comme ailleurs, est à ce prix.

A.

FAITS ET ŒUVRES

LE CONGRÈS DES MISSIONNAIRES AGRICOLES

Le XVIIIe Congrès annuel des Missionnaires agricoles de la province de Québec, qui s'est tenu à l'Université d'Ottawa, les 15, 16 et 17 courant, mérite d'être signalé dans notre chronique des Oeuvres.

Sous la présidence de M. l'abbé Ad. Michaud et avec le concours d'experts en agriculture comme MM. J.-C. Chapais, O.-E. Dallaire, J. Garreau et Gigault, du Ministère de l'Agriculture de Québec, Gridale, du Ministère de l'Agriculture d'Ottawa, qui eut la courtoisie, fort appréciée des congressistes, de parler en français, A.-T. Charron, chimiste de la Ferme Expérimentale d'Ottawa, J.-N. Lemieux, etc, le Congrès ne pouvait donner que des résultats très utiles et très pratiques.

Le Congrès a sonné une note énergique en faveur de la nécessité de l'enseignement agricole dans nos écoles et nos collèges ruraux. M. l'abbé Michaud a dénoncé « ce mal qui s'appelle le mépris du travail de la terre ou la désertion des campagnes, dont déjà d'autres nations plus fortes et plus anciennes que la nôtre sont mortes ». La Province de Québec est atteinte, aujourd'hui, de ce mal, qu'on dirait endémique. Il faut donc réagir énergiquement, si nous ne voulons pas voir les villes de la province s'encombrer de gens sans travail, qui pourraient, en restant à la campagne, se livrer à la noble profession de l'agriculture et y gagner honorablement leur vie, tout en restant éloignés des dangers de la ville, auberges, théâtres, etc.

Pour remédier à cette désertion des campagnes, désastreuse pour le bien-être moral et économique de nos populations, M. l'abbé Michaud se demande ce que nous devons faire. Nous tenons à citer ici la principale partie de son discours, où le président du Congrès des Missionnaires Agricoles répond à cette grave question :

« Assurément nous ne recommanderons pas comme remède l'établissement de nouvelles industries, ni l'octroi de grasses primes attirantes à l'établissement de nouvelles manufactures. Nous ne recommanderons pas non plus l'établissement de nouveaux collèges commerciaux au milieu de paroisses exclusivement agricoles.

Nous penserons peut-être qu'il sera mieux de tâcher d'introduire les meilleures pratiques agricoles et les opérations les plus rémunératrices en agriculture. Pourtant, Messieurs, l'expérience vous a appris que beaucoup de cultivateurs après avoir entendu vos avis et vos conseils avec respect et déférence, après en avoir même admis le bien fondé, n'ont pas voulu les suivre. Ils ont persisté à ne pas aimer la terre. Ils avaient la trompeuse perspective qu'ils feraient plus d'argent, qu'ils recevraient leur salaire chaque semaine avec moins de fatigue dans les manufactures, ou dans l'exploitation du bois ou par tout autre travail dans les villes.

« Il est certainement possible de répandre et de vulgariser davantage l'enseignement agricole dans nos campagnes, et ceux qui ont cette tâche par leur état ou par leur profession n'y manquent pas. Cependant combien de fois les meilleures pages de nos journaux d'agriculture demeurent ignorées par le plus grand nombre et parmi ceux qui les lisent peu nombreux sont ceux qui en font leur profit. Il nous faut donc reconnaître que la diffusion de l'enseignement agricole, à cause de l'indifférence ou même de l'apathie qu'il rencontre, n'est pas le seul remède au mal que je signalais il y a un instant.

« Messieurs, quelle est la mentalité d'une trop grande partie de notre classe agricole. Qu'est-ce que beaucoup de cultivateurs pensent de leur état ? Quelle opinion a-t-on du travail de la terre et de l'exploitation du sol ? Une parole très vraie a été dite il y a quelques jours : « Le cultivateur de nos campagnes ne se doute pas assez de la valeur sociale de son existence. » J'ajoute ceci : Le cultivateur de nos campagnes a généralement une fausse opinion de son état. Il croit qu'il occupe le dernier rang dans la société. Que ceux qui ont contribué à lui donner cette fausse opinion se frappent la poitrine. Il s'imagine que ses travaux sont les plus humbles et partout les plus humiliants. Il oublie que personne au monde ne jouit d'une aussi grande liberté que la sienne. Quand les inquiétudes les plus vives viennent l'assaillir sur l'avenir de sa famille, il ne pense pas que le travail de sa terre, que les soins qu'il donne à ses champs auront plus que tout autre travail les conséquences les plus sacrées et les plus durables pour les siens. Bref, le cultivateur oublie ce qu'il est et ce qu'il vaut. Il oublie qu'il est le nourricier de l'état et que sur lui repose la prospérité publique. En effet, c'est une loi depuis longtemps proclamée et reconnue que la prospérité d'une nation est en raison directe du nombre de ses agriculteurs et de la production du sol.

« C'est dire, Messieurs, la valeur du cultivateur, son rôle tout à fait indispensable, c'est dire le rang qu'il occupe dans la société. »

**LES
PRÉVOYANTS DU CANADA
ASSURANCE FONDS DE PENSION**

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le 30 juin
1914 - - - - - \$495,409.14

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 juin 1914

	SECTIONS	SOCIÉTAIRES	PENSIONS	ACTIF
1909	45	1,880	5,205	\$ 16,461.94
1910	149	8,540	19,269	72,217.94
1911	224	14,228	30,910	170,670.80
1912	294	19,326	39,211	284,355.82
1913	349	24,492	47,957	423,745.31
1914 (31 juin)	374	26,569	51,763	495,409.14

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous
aurez une idée des sommes énormes dont disposeront
Les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer
les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE,

Gérant Général.

Bureau Chef : 126, St-Pierre, Québec,

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";

Montréal.

Agents à Québec : M. Stanislas Gôté, 134, Lockwell.

MM. Leclerc & Deguise, "Hôtel St-Roch."

INSTALLATION
d'éclairage à l'électricité

ACCESSOIRES
et appareils électriques
de tous genres

Prix les plus bas

Goulet & Bélanger

Ingénieurs-Électriciens

82 rue de la Couronne

QUÉBEC

COMPAGNIE CHINIC QUÉBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les
grands avantages des VERRES TORIQUES
sur les autres verres à lunettes ordinaires
personne n'achèterait plus que des VERRES
TORIQUES. Le foyer de ces verres est
presque illimité tandis que dans les verres
ordinairement vendus il n'existe guère que
dans une partie fort limitée du centre.
C'est le verre que tous les vrais oculistes
prescrivent parce que c'est vraiment le seul
qui donne ENTIÈRE SATISFACTION.

P. C. Lacasse

OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE

40, RUE DE LA FABRIQUE

FONDÉE AU CANADA EN 1885.

F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nicleurs sur articles métalliques.

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenterie et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

AUX COMMUNAUTÉS ET AUX FABRIQUES



FABRICATION ET
VENTE de CIERGES
fabriqués suivant les
règlements diocésains.



JOS. LASNIER, Longueuil, P. Q.

EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LOGRNONS
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

J. E. LIVERNOIS LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes Brevetés, Parfums, Etc.

RUE SAINT-JEAN, - - - - - QUÉBEC, CAN.

Bureau : 82, rue St-Pierre. Téléphone 263. Résidence : 15, rue Ste-Julie.

CHARLES GAGNON, AGENT ET COURTIER
D'ASSURANCES.

FEU — VIE — ACCIDENTS — MARINE, Etc.

**EDITION NOUVELLE ET
DEFINITIVE DU BREVIAIRE ROMAIN**

Les éditions nouvelles de 1914 sont entièrement conformes aux décrets les plus récents de S. S. et notamment à celui du 28 octobre 1913.

Nous avons reçu un envoi considérable du bréviaire Mame, No. 52, en 4 volumes, chagrin 1er choix, reliure très souple en noir, coins ronds, tranche dorée, format moyen 4 x 6 pcs (le seul format en vente actuellement) prix \$10.

Aussi quelques exemplaires, reliure de luxe, en phoque et en maroquin aux prix de \$12, \$15 et \$18.

Faites nous parvenir votre commande dès maintenant car les premiers exemplaires vont s'enlever rapidement.

LIBRAIRIE DU CLERGÉ

J.-P. GARNEAU

**LIBRAIRE-EDITEUR ET MARCHAND
D'ORNEMENTS D'ÉGLISE**

47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.

LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS

GROS ET DÉTAIL

177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.

Editeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

**Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.
GARANTIE DE SATISFACTION.**

**Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.
Livres de prix.**

**Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée
scolaire, etc., etc.**

Catalogue illustré adressé sur demande

MAISON FONDÉE EN 1862

O. PICARD & FILS

Pose d'Appareils Hygiéniques les plus perfectionnés et les plus modernes dans les édifices publics et les maisons privées.

VENTILATION : UNE SPÉCIALITÉ.

Fournaies à Air Chaud, à Eau Chaude et à Vapeur.

QUÉBEC

PICARD & DUQUET

ENR.

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

Pour ÉGLISES, CHAPELLES, COMMUNAUTÉS

Nous avons un assortiment complet d'HARMONIUMS-ORGUES, des instruments de grande renommée et vendus avec les meilleures garanties.

**MESSIEURS LES MEMBRES
DU CLERGÉ**

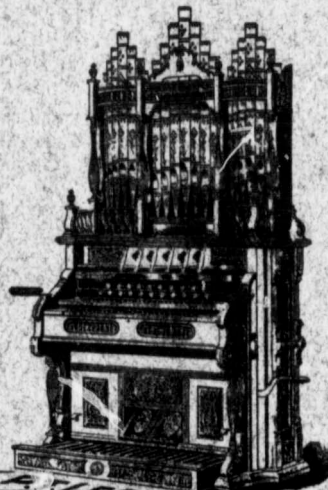
sont spécialement invités à nous faire visite ou à nous écrire pour achat de pianos, harmoniums, orgues.

Nos prix et conditions comme nos instruments de musique vous conviendront.

Catalogues et prix sur demande.

P. T. LEGARÉ LTÉE.

27 3-287, RUE ST-PAUL—QUÉBEC





La Compagnie Gauthier & Frère

INCORPORÉE

PEINTRES - DECORATEURS

Vient d'ouvrir une très importante fabrique de verre plombé, verrières (vitraux peints), pour églises et maisons privées.

Cette fabrique, qui est la mieux outillée du pays est sous la direction d'un artiste de haute renommée, qui est bien secondé par d'habiles ouvriers.

La Compagnie Gauthier & Frère a obtenu la médaille d'or à la dernière Exposition Provinciale comme l'atteste la vignette ci-haut.

Deux importants contrats pour verrières sont en voie d'exécution, un pour l'église de Beauport, et l'autre à l'église Notre-Dame de Lourdes, pour le compte des RR. PP. Oblats de St-Sauveur, Québec.

Estimé et croquis fournis sur demande.

La maison Gauthier & Frère, la plus ancienne du genre dans la Province de Québec, établie en 1868, a décoré plus de 200 églises dans les différentes provinces du Dominion.

Spécialités: Peinture à fresque, décoration d'églises, dorure, encadrements de tous genres, pour chemins de Croix, peintures à l'huile, etc., etc.

MANUFACTURE DE MIROIRS — ATELIERS DE BIZEAUTAGE, etc.

Ouvrage fait avec soin et garantie de satisfaction.

La Compagnie Gauthier & Frère, Incorporée
Tél. 2300 295, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES
Fondée en 1848

BUREAU PRINCIPAL
Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

SUCCURSALES A QUEBEC :

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.
ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.
ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.
BASSE-VILLE, No 53, rue St-Pierre.
LIMOILLOU, Boulevard St-Charles.

SUCCURSALES A LEVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).
RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,
les succursales suivantes : **ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-**
BAPTISTE, LIMOILLOU et LEVIS RUE EDEN.

BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débentures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles